

UNE COUVERTURE COMPLEMENTAIRE SANTE

ET /ou PREVOYANCE

POUR TOUS LES CHERENGEAIS

Nous constatons que les personnes sont trop souvent peu ou pas du tout couvertes pour la prise en charge complémentaire de leurs soins. C'est pourquoi le C.C.A.S. réalise cette étude, en invitant tous les chérengeois à y répondre pour qu'elle reflète au mieux la situation et les difficultés rencontrées.

Nous désirons rechercher des solutions adaptées à tous et **surtout négocier des contrats collectifs.**

Plus nous serons nombreux, plus les offres pourront être attractives !

« Ensemble nous sommes plus forts, donc capables de réaliser l'impossible »

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Les différentes étapes projetées par le CCAS :

- Recensement et analyse des besoins de la population (par le biais du questionnaire au verso du document que nous vous invitons à remplir (il est à votre disposition aussi en mairie et sur le site internet de la commune, dans la rubrique Vie pratique/ CCAS)
- Communication des résultats du sondage
- Négociation avec les mutuelles
- Information de la population au vu du résultat des négociations
- Décision collective

QUESTIONNAIRE

- **Avez-vous déjà une couverture santé complémentaire ?**

OUI NON

- **Si oui, avez-vous :**

- Une mutuelle santé individuelle
- Une mutuelle santé commune pour l'ensemble du foyer
- Une mutuelle santé par votre employeur
- La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
- L'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

- **Si non, pourquoi ?**.....

.....

- **Avez-vous un contrat de prévoyance ?**

OUI NON

- **Composition de votre foyer :**

	<i>Ages</i>	<i>Situation (étudiant, salarié, retraité,...)</i>
<i>Nombre d'adultes</i>	- - - -	- - - -
<i>Nombre d'enfants</i>	- - - -	- - - -

- **Avez-vous des attentes particulières ?**.....

.....

- **Si le CCAS négocie des contrats avantageux avec des mutuelles, seriez-vous intéressé(e) ?**

OUI NON

Vos coordonnées :

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Merci de déposer ce questionnaire avant le 25 février 2016 en mairie (sous enveloppe) ou de le renvoyer par courrier à l'attention du CCAS.